Concurrence—Bill

mesure de déterminer ce qu'il désire acheter. Si un produit médiocre apparaît sur le marché, le consommateur bien informé devrait être en mesure de le rejeter, et si le produit ne se vend pas, la société se ruine ou modifie le produit. C'est là le principe auquel j'ai toujours souscrit. Mais si l'on a une société où 97 p. 100 des gens n'ont pas beaucoup d'instruction, le gouvernement doit alors prendre des mesures afin d'essayer de les protéger des vendeurs trop habiles, des gens qui pratiquent les ventes pyramidales et tout le reste. Si c'est l'inverse, c'est-à-dire une société où les gens sont instruits, j'estime que l'on a de moins en moins besoin de ces mesures.

Le bill touche à beaucoup de questions. Il tente de rendre la vente pyramidale illégale que je désapprouve mais qui, je pense, se reconnaît facilement et que les gens devraient pouvoir rejeter. Si le gouvernement veut faire adopter des lois pour l'interdire cependant, je les approuverai. Il est question de maintien des prix et d'autres choses dans le bill qui contient aussi une disposition sur le sport amateur. Il y a à la Chambre beaucoup d'athlètes en herbe, d'athlètes vieux et fatigués et de défenseurs de la jeune génération qui croient que nous devons faire quelque chose pour contrôler l'engagement des amateurs ou

des jeunes. Être en faveur de la jeunesse est une chose, mais qui n'entend qu'une cloche n'entend qu'un son.

Il n'y avait autrefois que 16 équipes de la LNH et nous étions nombreux à souhaiter qu'il y en ait plus. De nombreux joueurs de hockey auraient pu jouer dans la Ligne nationale s'il y avait eu plus d'équipes. La concurrence a mis fin à la coalition qui régnait dans les 16 équipes, la concurrence et la demande de divertissements. Nous avons maintenant sur le continent 28 équipes professionnelles de hockey. Je pense que le jeu a perdu de sa qualité d'autrefois, mais nous devons certainement encourager un grand nombre de joueurs de hockey et le Canada peut être fier de ses exploits dans ce sport. Nous formons beaucoup de joueurs pour répondre à la demande des 28 équipes professionnelles. A cette fin, nous devons construire des stades et de nombreux parents doivent donner de leur temps.

Je constate qu'il est 6 heures, monsieur l'Orateur. J'aurais bien d'autres choses à dire sur le bill et j'espère que je serai à la Chambre quand il sera remis à l'étude.

M. l'Orateur adjoint: A l'ordre. Comme il est 6 heures, la Chambre s'ajourne à 2 heures demain.

(A 6 heures, la séance est levée d'office, en conformité du Règlement.)